

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} septembre 2015



1 – Local médecin – infirmières

a) – Choix du maître d'œuvre

Le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet à la Société d'Architecture BOITTE de Romorantin moyennant un coût de 8 000 €HT.

b) Documents d'urbanisme

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents d'urbanismes nécessaires à ce projet

c) Compte-rendu de la visite du docteur PALADE

Le Conseil Municipal a été destinataire du compte-rendu rédigé par Monsieur le Maire, relatif à la visite du docteur PALADE en Sologne.

L'impression générale des élus et des professionnels de la santé est positive.

2 – Panneau plan de ville

Le panneau actuel est fixé sur le mur au niveau du 2a, Rue de l'Aulne et il est donc peu visible. Suite à des essais sur site à l'aide d'un panneau électoral, sensiblement de format identique, il avait été décidé d'installer, un panneau support bois, à proximité du salon de coiffure de Mme GARCIA, mais l'Architecte des bâtiments de France a émis un avis défavorable. Monsieur BEAUJEAN a pris contact et le recevra à Selles-Saint-Denis le mercredi 2 septembre 2015 à 10 heures.

3 – Petit agenda communal

Le bon à tirer définitif a été signé courant août.

4- Points des travaux

a) – Rue de la Lande

Le bornage du terrain acquis par la commune à M. AURILLAC, pour l'euro symbolique a été réalisé par le géomètre « Géo Plus ». La consultation sera lancée en septembre.

Monsieur MAURICE souhaite que les riverains soient informés, il est nécessaire de prévoir une réunion avant la réunion publique.

b) l'Eglise

Monsieur DES COURTILS a fait le tour des aides potentielles, nous n'atteindrons pas plus de 120 000 € dans le meilleur des cas. Nous n'avons pas actuellement les ressources nécessaires pour payer le delta. Que devons nous faire ?

Mme MATHIEU s'informe sur le coût de la démolition. Il faut compter approximativement 400 000 €
Monsieur BEAUJEAN propose de la vendre.

Madame PENICAUD demande si nous ne pourrions pas faire appel à des jeunes dans le cadre des chantiers de jeunesse.

c) Zone artisanale

Nous n'avons toujours pas reçu l'autorisation d'aménager. Nous rencontrons un problème au niveau du traitement des eaux de ruissellement.

5 – Dossier d'accessibilité

Monsieur BEAUJEAN informe le Conseil Municipal de la situation de ce dossier. Il a besoin de quelques informations avant de réaliser la phase de rédaction. Le dossier sera prêt avant la date butoir du 27 septembre 2015.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

7 – Point des 3C

⇒ Jeunesse-familles- séniors

◆ ***Service d'aide aux devoirs*** : Madame LE LOUARN précise que le service « aide aux devoirs » est en place, six volontaires ont répondu présents. Des affichettes ont été remises à l'école pour distribution auprès des enfants.

◆ ***Semaine bleue*** : réunion prévue le mercredi 2 septembre 2015. Mme BIDRON demande qu'à l'avenir, les réunions soient fixées plus tard en soirée pour permettre aux personnes actives de participer.

⇒ Sports

Les 100 km de Sologne se sont bien déroulés,
Monsieur MAURICE demande que soit établi un planning des manifestations envisagées pour l'année 2016.

⇒ Embellissement

Monsieur CORRALES porte à la connaissance du Conseil Municipal le devis concernant l'arrachage de la jussie dans la fosse près du pont route de Mennetou, soit 6 789,60 €

Le 12 septembre prochain une séance citoyenne d'arrachage manuel de la jussie est programmée.

8 – Questions diverses

⇒ Monsieur MAURICE informe Mme MATHIEU d'un échange récent avec Monsieur Yves LANCEAU, photographe de la nature, qui travaille actuellement sur un projet de court métrage. Monsieur le Maire charge Mme MATHIEU en appui de Mme Henriette MOREAU, dans le cadre du 3C culture, d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un festival du court métrage animaux et nature. Ce projet pourrait entrer dans le cadre des aides accordées par le Pays de Grande Sologne au titre des fonds LEADER.

⇒ Monsieur Alain DES COURTILS fait part au Conseil Municipal de son échange avec le Père AMIENS, curé de la paroisse concernant l'organisation d'une procession à la fontaine Saint Genoulph lors des fêtes de Pentecôte 2016. Il demande que des travaux d'aménagement soient réalisés sur le site. Il y a donc lieu de reprendre rapidement les dernières discussions entre élus sur le sujet.

Mme BIDRON précise qu'elle a prévu dans le cadre du 3C Fêtes, de rencontrer le Père AMIENS.